



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
5 juillet 2022
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2022
29 août-1^{er} septembre 2022, New York
Point 3 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Soudan du Sud
(2023-2025)**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	4
III. Administration du programme et gestion des risques	8
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	9
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour l'Égypte (2023-2027)	10



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Depuis la conclusion de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en septembre 2018, le Soudan du Sud jouit d'une stabilité relative qui laisse envisager une paix de longue durée et le retour au développement durable avec un optimisme prudent. Le pays bénéficie d'une vaste superficie de terres, dont 70 % sont arables (mais 4 % seulement sont cultivées). Détenteur des troisièmes plus grandes réserves pétrolières de l'Afrique subsaharienne, dont la capacité de production est estimée à 3,5 milliards de barils¹, le Soudan du Sud tire 90 % de ses revenus du pétrole malgré les autres ressources dont il dispose, parmi lesquelles l'or, le minerai de fer et l'aluminium². Au cours des années 2020 et 2021, l'économie aurait dû enregistrer une croissance supérieure à 10 %, que la pandémie de COVID-19 a cependant limitée à 4,2 %³, entraînant des déficits budgétaires et un déficit de la balance des paiements ainsi qu'une hausse de l'inflation, un fort endettement et d'importants manques de financement⁴. Le PNUD et d'autres partenaires ont aidé le Gouvernement à mobiliser le Fonds monétaire international (FMI), ce qui lui a permis d'obtenir deux facilités de crédit rapide de 226,5 millions de dollars des États-Unis en plus d'un droit de tirage spécial s'élevant à 334 millions de dollars. Le soutien du FMI a facilité la stabilisation du marché des changes et la prise de mesures de lutte contre l'endettement commercial, qui représente 84,3 % de la dette nationale. La remontée des prix mondiaux du pétrole et l'amélioration de la gestion des finances publiques ont soutenu la reprise post-COVID-19 et atténué les effets de la guerre en Ukraine.

2. Malgré les progrès réalisés et l'optimisme qu'ils suscitent, la persistance des violences infranationales, des phénomènes d'origine climatique (inondations et sécheresses) et d'autres chocs corrélés ont fait empirer les situations d'urgence humanitaire, les déplacements massifs et les cas de fragilité extrême. D'après le plan de réponse humanitaire 2022, 8,9 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire. Le Soudan du Sud a été classé quatrième pays le plus fragile au monde en 2021⁵, se situait en 53^e position sur 54 pays dans l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique en 2020⁶, occupait le 185^e rang sur 190 dans l'indice de la facilité de faire des affaires en 2021⁷ et arrivait à la 185^e place sur 189 pays d'après l'indice de développement humain (IDH) en 2019. Seulement 27 % des hommes et 15 % des femmes savent lire et écrire⁸.

3. Si le Soudan du Sud en est aux premières étapes de la mise en place d'institutions solides et inclusives, l'aide humanitaire qu'il reçoit depuis longtemps met un frein accidentel à ce processus en ce qu'elle remplace l'État dans la prestation de services de base. Le pays manque d'infrastructures publiques, seuls 1 % des 20 000 kilomètres de routes étant pavés et les habitants n'étant que 6,7 % à avoir accès à l'électricité, 8 % à pouvoir se connecter à Internet et 8,6 % à posséder un compte dans une institution financière ou à utiliser des services monétaires mobiles⁹. Les politiques budgétaires pâtissent de la détérioration de la discipline dans ce domaine,

¹ Jayaraj (2021).

² Jayaraj (2021).

³ Fonds monétaire international, *IMF Country Report No. 21/70*, 2021.

⁴ <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/04/02/south-sudan-economic-analysis-shows-growth-promise-amid-fragility>.

⁵ Indice des États fragiles, 2021.

⁶ <https://iiag.online/data.html?meas=GOVERNANCE&loc=SS&view=overview>.

⁷ Indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale, 2021.

⁸ Ministère de l'éducation et de l'instruction générales, 2019.

⁹ Données des Nations Unies, 2021.

qui porte la corruption à des taux élevés et ralentit la progression des réformes de la gestion des finances publiques. Le manque de capacités à produire des données entrave l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la planification et le suivi de l'avancement des objectifs de développement durable ainsi que d'autres engagements.

4. La persistance de la violence infranationale cause de nombreuses pertes humaines, des atteintes aux droits de la personne, une majorité d'exécutions extrajudiciaires, des violences sexuelles liées aux conflits, des enlèvements et des traumatismes psychosociaux. Cette violence s'est intensifiée en raison de la faiblesse de l'état de droit, de la prolifération des armes à feu illégales, d'un nombre important de jeunes rétifs, de la politisation de la diversité ethnique, des vols de bétail et des conflits qui opposent les agriculteurs et les éleveurs concernant l'utilisation de ressources en eau déclinantes.

5. Enracinée, la culture patriarcale restreint la participation égale des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie. La plupart des femmes (soit 63 %) travaillent dans le secteur agricole, contre 13 % dans le secteur structuré de l'économie¹⁰. Bien que les femmes fournissent 80 % de la main-d'œuvre agricole, les systèmes traditionnels limitent leur droit de disposer d'un bien-fonds.

6. Les moyens de subsistance de plus de 95 % de la population dépendent de ressources vulnérables aux changements climatiques, qui s'épuisent¹¹. Entre 1973 et 2005, le pays a perdu 40 % de sa superficie forestière dans un contexte où le taux de déforestation atteint 2 % par an en raison d'une utilisation non réglementée du bois d'œuvre et du brûlage saisonnier des forêts¹². Les catastrophes d'origine climatique sont d'une fréquence et d'une intensité accrues qui font perdre le terrain gagné en matière de développement. Le Gouvernement s'est engagé à relever ces défis dans sa deuxième contribution déterminée au niveau national (CDN) et son premier plan national d'adaptation en 2021.

7. La faiblesse des systèmes de santé, exacerbée par la pandémie de COVID-19, fait largement obstacle aux progrès dans le secteur sanitaire. Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), la tuberculose et le paludisme figurent parmi les principales causes de pauvreté et de taux de mortalité élevés. Entre 2010 et 2019, les nouvelles infections à VIH ont augmenté de 36 %, ce qui est loin de correspondre aux objectifs mondiaux d'accélération de la riposte établis en 2010, qui visent une baisse de 75 % d'ici à 2020¹³.

8. Alignée sur l'Accord de paix revitalisé, la Stratégie nationale de développement révisée pour la période 2021-2023 vise à « consolider la paix, réduire la présence humanitaire et stabiliser l'économie » : a) en établissant ou en renforçant des institutions de manière à assurer une gouvernance transparente, responsable et

¹⁰ Guarcello, L., Lyon, S. et Rosati, F. C., *Labour market in South Sudan*, initiative « Comprendre le travail des enfants », décembre 2011. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ucw-project.org/attachment/30052016798Labour_market_in_South_Sudan.pdf.

¹¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Climate Change, Food Insecurity and Resilient Livelihoods in South Sudan*, 2017. Disponible à l'adresse suivante : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ACFrOgBWM82olpF6lR6tLIUp3lDegngAKlBstKqL-f8ftZhp4hwyL1qkbXsdF8o_pLU137ughr31fhdKKik3M2crdD1qjuYgvyiHvlgMnmQq92nAp3idNsCjJTUV8U8%3D.pdf.

¹² Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), *South Sudan: first state of environment and outlook report 2018*, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/resources/report/south-sudan-first-state-environment-and-outlook-report-2018>.

¹³ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 2020.

inclusive ; b) en favorisant la stabilité macroéconomique et en jetant les bases de la diversification économique ; c) en construisant des infrastructures critiques pour le développement durable ; d) en soutenant le développement du capital humain et en protégeant les populations vulnérables afin de ne laisser personne de côté ; e) en donnant aux femmes et aux jeunes les moyens de jouer un rôle moteur dans la croissance et l'édification d'une nation. Le Plan-cadre de coopération pour la période 2023-2025 favorise la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement révisée en donnant la priorité à une gouvernance transparente, responsable et inclusive, à la croissance et à la diversification économiques durables, au développement social incluant la protection des plus vulnérables et à l'autonomisation des femmes et des jeunes aux fins du développement durable.

9. Le présent programme national triennal est fondé sur le Plan-cadre de coopération. Tirant parti de ses avantages comparatifs, le PNUD codirigera les réalisations 1 et 2 et contribuera aux réalisations 3 et 4 du Plan-cadre de coopération. Il assurera sa mission de coordination de l'exécution du Plan-cadre de coopération : a) en coordonnant des solutions novatrices afin de produire et de gérer des données sur le développement ; b) en suivant les tendances en matière de développement, les prévisions et les analyses macroéconomiques ; c) en fournissant des études fondées sur des données probantes en vue de l'élaboration de programmes intégrés tenant compte du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix ; d) en mettant l'accent sur l'innovation, la transition numérique et les technologies en tant qu'accélérateurs de développement.

10. Les contributions que le programme national du PNUD a apportées au Plan-cadre de coopération 2018-2022 au cours de cette même période sont détaillées dans les rapports d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation indépendante du programme de pays. Cette dernière relève que le PNUD a créé une « niche au sein des interventions de relèvement et de stabilisation au Soudan du Sud », en plus de contribuer au renforcement des capacités des institutions gouvernementales, d'obtenir des résultats concrets en matière de développement des compétences et de l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que de toujours veiller à inclure les femmes dans l'ensemble de ses projets. Le présent programme de pays intègre les recommandations de l'évaluation indépendante visant à renforcer la cohérence des initiatives consacrées aux jeunes, à tirer parti de solutions fondées sur les énergies renouvelables pour assurer des moyens de subsistance durables, à mieux positionner le PNUD en tant que coordonnateur des efforts de consolidation de la paix et d'édification de l'État ainsi qu'à renforcer sa présence sur le terrain.

II. Priorités du programme et partenariats

11. Le programme de pays est conçu pour aider le Gouvernement et la population du Soudan du Sud à se détacher de l'aide humanitaire pour passer au développement durable en accordant la priorité à l'édification de l'État et à la consolidation de la paix. Il repose sur deux piliers, à savoir : a) une gouvernance inclusive et une paix durable, lesquelles sont fondées sur les réalisations 1 et 4 du Plan-cadre de coopération et contribuent aux solutions types 1, 2 et 6 du PNUD ; b) un environnement durable, une autonomisation économique et la résilience, qui dérivent des réalisations 2 et 3 du Plan-cadre de coopération et contribuent aux solutions types 1, 3, 4, 5 et 6 du PNUD.

12. Le programme de pays est axé sur un double objectif d'édification de l'État et de programmation tenant compte du lien entre l'action humanitaire, l'aide au développement et la consolidation de la paix. En ce qui concerne l'édification de l'État, il consiste à procéder selon une approche ascendante, en posant les bases d'une

communauté et de contrats sociaux cohésifs, en établissant ou en consolidant des administrations locales et des institutions nationales aux fins de la prestation de services ainsi qu'en renforçant la prépondérance de l'état de droit, la diversification économique et le développement de l'économie locale au moyen de technologies et d'innovations à petite échelle qui favoriseront la productivité agricole intelligente face au climat, l'apport d'une valeur ajoutée, la commercialisation et l'inclusion financière. Dans le cadre du Partenariat pour le relèvement et la résilience, le PNUD travaillera avec les acteurs de l'aide humanitaire, du développement, de la paix et de la sécurité à élaborer une programmation intégrée et complémentaire qui renforce la résilience et pérennise la paix afin que le pays puisse sortir des situations humanitaires.

13. La stratégie du PNUD en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes servira de fil conducteur à la mise en œuvre du programme de pays, sachant qu'au moins 15 % du budget correspondant sera alloué à des initiatives liées au genre. Il s'agira également de soutenir les activités d'autonomisation économique locale dirigées par des femmes et de promouvoir la présence de 35% de femmes dans les institutions, comme prévu par l'Accord de paix revitalisé.

14. Le PNUD jouit de partenariats solides avec le Gouvernement, des partenaires de développement et des organisations de la société civile dans le domaine de la mobilisation des ressources et de l'exécution des programmes. Du côté du secteur privé, le PNUD collabore avec la Stanbic Bank et MTN en matière d'autonomisation économique et cherchera à renforcer la participation des acteurs privés au cours du présent cycle de programme national. Le PNUD codirige toutes les étapes de la transition politique avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Au sein de l'équipe de pays des Nations Unies, le PNUD continuera à soutenir la programmation conjointe et la collaboration interinstitutionnelle en mettant l'accent sur le chapitre commun aux plans stratégiques du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Fonds des Nations Unies pour la population et d'ONU-Femmes.

15. La théorie du changement s'articule comme suit : *si* les capacités et l'engagement du Gouvernement sont renforcés à tous les niveaux ; *si* le pays dispose d'infrastructures, de stratégies et de politiques permettant d'améliorer la prestation des services de base et l'accès à la justice (y compris l'obtention d'une réparation rapide en cas de violence sexuelle et fondée sur le genre) ainsi que de réduire la violence infranationale en faveur de la cohésion sociale et de renforcer la gestion des finances publiques ; *si* l'économie est diversifiée et que les jeunes, femmes et hommes, possèdent les compétences professionnelles et entrepreneuriales nécessaires pour stimuler l'économie en privilégiant la chaîne de valeur de l'agriculture, et que le commerce régional au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) se développe ; *si* la diversité biologique est préservée et qu'il est fait usage de solutions fondées sur l'énergie verte, et que les systèmes de gestion des risques de catastrophes liés au climat sont efficaces ; *si* les communautés vulnérables accèdent à de meilleurs services de santé et de protection sociale ; *si* des élections pacifiques sont organisées et que les femmes obtiennent 35 % des sièges à pourvoir, que la voix des jeunes et des populations vulnérables est amplifiée et que leurs droits sont protégés ; *alors* la transition politique pacifique sera achevée, l'économie sera plus résistante aux chocs et le Soudan du Sud pourra reprendre sa trajectoire de développement vers l'accélération des objectifs de développement durable.

16. Le PNUD s'appuiera sur son groupe d'experts dans le pays, les pôles régionaux et les bureaux centraux afin de soutenir la mise en œuvre, en particulier dans les domaines de la diversification économique, de la gestion des finances publiques, du commerce, de l'innovation, de la transition numérique, de l'environnement, des solutions énergétiques et de la résilience face aux changements climatiques. Il

mobilisera les ressources de la coopération Sud-Sud et triangulaire en vue d'assurer le partage de connaissances et d'expériences. Le PNUD travaillera avec les collectivités et les communautés locales en concentrant ses efforts sur les zones d'habitation éloignées ou touchées par des conflits, les populations déplacées ou atteintes du VIH/sida, les jeunes, les personnes handicapées et les individus associés à des groupes armés.

Pilier 1 : Gouvernance inclusive et paix durable

17. Le PNUD aidera le Gouvernement, les garants de l'Accord de paix revitalisé et les organisations de la société civile : a) à instaurer un cadre juridique favorable ainsi qu'à encourager la participation des citoyens au processus d'élaboration de la constitution et à la Commission vérité, réconciliation et apaisement ; et b) à renforcer l'intégrité et la crédibilité des élections en élargissant les capacités de la commission électorale, du conseil des partis politiques et des organisations de la société civile, en plus des capacités de la police et de la magistrature en matière de sécurité des élections et de résolution des conflits, conformément aux normes relatives aux droits humains. Le PNUD soutiendra les processus électoraux en partenariat avec la MINUSS, des organismes des Nations Unies et des partenaires de développement internationaux compétents.

18. En partenariat avec le Ministère des services publics et du développement des ressources humaines, le Gouvernement de la Norvège et la Banque africaine de développement, le PNUD apportera un plus grand appui aux réformes des services publics par l'intermédiaire de formations à la fonction publique, de la dématérialisation des états de paie des fonctionnaires et de la refonte des règles et des procédures applicables à la fonction publique. Il soutiendra également : a) l'Assemblée législative nationale provisoire et l'assemblée qui sera issue de la transition dans l'exercice de leurs fonctions législatives, de contrôle et de représentation, ainsi que la commission des services parlementaires afin qu'elle assure le fonctionnement efficace du Parlement ; b) le Forum annuel des gouverneurs dans l'amélioration de la transparence et des échanges entre le Gouvernement national et les administrations d'États fédérés ; c) la participation des femmes à la consolidation de la paix et aux processus décisionnels, en prenant exemple sur le seuil minimum de 35 % fixé pour leur représentation dans l'Accord de paix revitalisé ; d) le conseil des collectivités locales et les ministères d'État de ces collectivités dans le renforcement des capacités dont elles disposent à tous les niveaux pour fournir des services avec efficacité.

19. Le PNUD travaillera en partenariat avec le Gouvernement des Pays-Bas, l'Union européenne, la MINUSS et les organismes des Nations Unies recourant au Fonds pour la consolidation de la paix afin de pérenniser les progrès accomplis en matière de renforcement de l'accès à la justice et de l'état de droit. Il s'agira notamment : a) de soutenir le rétablissement et le renforcement des institutions judiciaires et des mécanismes coutumiers afin que des services de justice justes, accessibles et sensibles aux questions de genre soient fournis de façon efficace et équitable ; b) de renforcer et de développer les institutions juridiques chargées de traiter les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ainsi que de violence sexuelle liée aux conflits ; c) d'étendre les services d'aide juridictionnelle aux femmes, aux personnes handicapées, aux individus déplacés et aux autres groupes vulnérables dans les communautés ciblées ; d) d'accroître les capacités de la commission nationale des droits humains et des organisations de la société civile de manière à surveiller, à défendre et à protéger les droits des citoyens ; e) de soutenir la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle axés sur les personnes rescapées, tenant compte du genre et inclusifs ; f) d'aider le Gouvernement à établir des mécanismes de sécurité des communautés qui soient durables et centrés sur l'être humain dans les zones de

tension et les régions frontalières ; g) d'appuyer les réformes de l'administration pénitentiaire ainsi que la formation professionnelle en milieu carcéral visant à réacclimater les détenus et à permettre leur réinsertion sociale ; h) d'améliorer les relations entre la police et les communautés afin d'aider le public à regagner confiance en renforçant les mécanismes de responsabilité et de contrôle civil de la Police nationale.

20. Le PNUD s'associera à l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, à l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, à la MINUSS, à des ministères du Gouvernement et à des responsables locaux pour appuyer et intensifier les efforts qui pérennisent la paix, réconcilient les communautés, ouvrent un espace de participation citoyenne et traitent des causes structurelles des conflits : a) en soutenant la mise en œuvre du cadre stratégique de consolidation de la paix au Soudan du Sud ; b) en encourageant les échanges entre communautés au moyen d'activités socioéconomiques qui favorisent la cohésion sociale ; c) en renforçant le rôle des médias (notamment des radios communautaires) dans la promotion de la paix, de l'apaisement et de la réconciliation ; d) en développant les sports et les arts au service de la paix ; e) en élargissant la capacité des administrations d'États fédérés et des collectivités locales à surveiller et à prévenir les conflits et les violences liés au climat dans les régions frontalières ; f) en favorisant la sensibilisation des communautés aux traumatismes et au soutien psychosocial ; g) en soutenant le dialogue communautaire et les processus de médiation visant à traiter des conflits et de la violence à l'échelle infranationale et des communautés ; h) en fournissant un soutien technique aux ministères compétents afin qu'ils mettent en œuvre des plans d'action nationaux pour la paix et la sécurité des femmes et des jeunes dans le cadre de l'engagement national à appliquer les résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le PNUD aidera la Commission pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ainsi que le Bureau pour la sécurité locale et le contrôle des armes légères à adopter une approche durable et fondée sur les communautés pour élaborer un programme de réintégration des ex-combattants, y compris des femmes associées aux groupes belligérants.

21. Le PNUD : a) soutiendra le développement d'une stratégie de financement intégrée et la prise en considération des questions de genre dans le processus budgétaire ; b) renforcera les capacités de l'unité de planification sectorielle et appuiera la création d'une unité de suivi et d'évaluation au sein du Ministère des finances et de la planification aux fins du déploiement de la Stratégie nationale de développement révisée ; c) élargira les capacités à mobiliser des recettes intérieures par l'imposition, ce qui supposera d'harmoniser les régimes fiscaux nationaux, fédéraux et locaux ; d) relancera le système de gestion de l'information sur l'aide et les forums de coordination de l'aide ; e) développera la collecte, l'analyse et la communication de données sur les flux de ressources, les objectifs de développement durable et les émissions de gaz à effet de serre.

Pilier 2 : Environnement durable, autonomisation économique et résilience

22. Le PNUD intensifiera les efforts d'autonomisation des jeunes et de développement des entreprises dans l'ensemble des 10 États et des 3 zones administratives : a) en permettant aux jeunes, femmes et hommes, d'acquérir les compétences essentielles demandées sur le marché du travail ; b) en déployant et en administrant des pôles d'affaires, d'emploi et d'innovation intégrés afin de construire une culture financière et d'assurer la bonne connaissance des marchés en ligne ; c) en soutenant les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans le cadre de la chaîne de valeur agricole et en les aidant à accéder aux marchés locaux et régionaux ; d) en aidant le Gouvernement à établir un service national de la jeunesse

pour généraliser l'emploi des jeunes, encourager le volontariat et favoriser les échanges entre groupes ethniques et en leur sein de manière à édifier la nation.

23. Le PNUD fera passer de 80 à 100 le nombre d'établissements proposant des services de prise en charge du VIH et de la tuberculose afin de réduire les nouvelles infections à VIH de 50 % d'ici à 2025, de diminuer de moitié le nombre de décès parmi les personnes vivant avec le VIH d'ici à 2025 et de faire baisser l'incidence de la tuberculose de 30 % par rapport à 2019.

24. Le PNUD soutiendra : a) la compétitivité commerciale et la diversification économique en facilitant la mise en place d'un cadre de politique commerciale favorable ; b) l'élargissement de l'accès aux marchés régionaux, en tirant parti des possibilités offertes par la ZLECAf ; c) l'élaboration d'une stratégie nationale de diversification économique qui accorde la priorité à une agriculture durable et intelligente face au climat ainsi qu'aux secteurs miniers non pétroliers ; d) le renforcement des plateformes consacrées à l'investissement et à la facilité de faire des affaires.

25. En partenariat avec le Ministère de l'environnement, le Ministère des finances et de la planification et d'autres parties prenantes compétentes, le PNUD aidera le Gouvernement à mettre en œuvre la CDN et le plan national d'adaptation en concentrant ses efforts sur : a) l'engagement pris par le Gouvernement de planter 100 millions d'arbres ; b) la promotion de technologies agricoles résilientes et intelligentes face au climat ainsi que du développement des bassins versants ; c) l'exercice d'un rôle de direction des réflexions du groupe de travail des Nations Unies sur la sécurité climatique ; d) l'incitation à une plus large utilisation et accessibilité des énergies propres par l'élaboration de solutions fondées sur une énergie verte et abordable qui seront mises à la disposition des institutions publiques et des communautés.

26. En collaboration avec ses partenaires, le PNUD : a) aidera le Gouvernement à mettre en œuvre les composantes du plan d'action national qui se rapportent au retour, au relèvement et à la réintégration, en plus de la stratégie nationale de recherche de solutions durables ; b) soutiendra la mise en pratique de la gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques, dont le déploiement de capacités nationales d'alerte et d'action rapides ; c) étendra la protection sociale et le filet de sécurité aux populations vulnérables en leur offrant des possibilités d'emploi à court terme relatives aux infrastructures productives des communautés.

III. Administration du programme et gestion des risques

27. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD ainsi que dans le dispositif de contrôle interne. Conformément à la décision 2013/9 du Conseil d'administration, tous les coûts directs associés à l'exécution de projets seront imputés aux projets concernés. Les structures et les procédures seront réexaminées pour vérifier qu'elles sont adaptées à l'objectif visé et qu'elles offrent une marge de manœuvre suffisante dans le contexte fragile du Soudan du Sud. Le programme sera directement exécuté en cas de force majeure ou de capacités nationales limitées.

28. Les risques corrélés ont notamment trait à la sécurité et incluent une reprise de la guerre civile ou de la violence infranationale, ce qui entraînerait des perturbations. La première éventualité étant moins probable que la seconde, le PNUD renforcera la

coordination ainsi que le suivi et la surveillance continus en partenariat avec le Département de la sûreté et de la sécurité et la MINUSS afin d'appliquer les dispositions restées en suspens de l'Accord de paix revitalisé, en plus d'élargir la portée des systèmes d'alerte rapide et de médiation dans les communautés. En matière de risques opérationnels, le programme de pays est notamment exposé à des retards en raison des processus internes du PNUD, dont il est possible de se prémunir en déposant des demandes d'allongement des délais auprès du Centre mondial de services partagés. Les risques financiers sont liés à la contraction de l'économie mondiale face à la COVID-19 et à la guerre en cours en Ukraine, dont l'impact sera atténué en plaidant en faveur d'une plus grande participation du Gouvernement aux coûts ainsi que de la mise en œuvre d'une programmation conjointe pour en faire plus avec moins. Les risques environnementaux dérivent des inondations prolongées, qui seront empêchées ou rendues moins dommageables au moyen de systèmes d'alerte rapide et d'un suivi renforcé des données d'évaluation de l'impact des sociétés minières (notamment pétrolières) sur l'environnement et la société¹⁴.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

29. Aligné sur le plan stratégique du PNUD et le Plan-cadre de coopération, le cadre de résultats et d'allocation de ressources sert de dispositif d'application du principe de responsabilité en ce qu'il définit des indicateurs de réalisation et d'exécution des produits du programme. Les deux piliers du présent programme de pays s'appuient sur une solide théorie du changement et des arbres de problèmes individuels afin que les résultats puissent être suivis. Les indicateurs relatifs aux réalisations et aux produits ont été alignés sur les indicateurs et les sources de données que le pays utilise pour les objectifs de développement durable. Outre les examens annuels et semestriels du programme, les rapports d'activité établis tous les six mois par les partenaires de mise en œuvre serviront de base au contrôle de l'exécution des projets. Le PNUD fera appel à diverses stratégies et outils novateurs afin de collecter et de fournir des données sur les résultats et d'intensifier ses efforts de communication et de plaidoyer. Il continuera à renforcer les compétences techniques et numériques des institutions nationales de statistique et de planification pour résoudre les problèmes de manques de données, de ventilation limitée des données sur le développement et de recours excessif aux indicateurs supplétifs.

30. Le PNUD veillera à ce que le plan d'évaluation soit conforme aux directives du Bureau indépendant d'évaluation et que chaque évaluation soit financée. Au moins 3 % des ressources du programme seront affectées au contrôle de l'exécution, à l'évaluation et aux études. Le programme et les projets seront évalués tel que prévu dans le plan d'évaluation. Ce dernier porte sur les quatre réalisations, pour lesquelles le seuil d'évaluation interne est atteint. Il sera périodiquement revu et mis à jour. Le PNUD participera aux évaluations du Plan-cadre de coopération selon les besoins. Le bureau de pays continuera à utiliser le marqueur genre du PNUD afin de vérifier que les projets de soutien à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sont alignés sur les politiques internes. Il appliquera également la politique de gestion du risque institutionnel ainsi que les normes sociales et environnementales du PNUD, en plus de souscrire à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.

¹⁴ Voir : <https://www.undp.org/library/undp-social-and-environmental-standards>.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Soudan du Sud (2023-2025)

PRIORITÉ NATIONALE : Consolider la paix, réduire la présence humanitaire, stabiliser l'économie et retrouver la voie du développement durable

1. RÉALISATION 1 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION : Les femmes et les hommes du Soudan du Sud, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables, sont les bénéficiaires et les acteurs d'une gouvernance plus transparente, responsable et inclusive qui protège et défend les droits humains, permet la consolidation de la paix, assoit l'état de droit et garantit l'accès à la justice de toute et tous

RÉALISATION CORRESPONDANTE 3 DU PLAN STRATÉGIQUE : Renforcement de la résilience pour gérer l'incertitude et les risques systémiques

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
Proportion de la population carcérale en phase préliminaire ou en instance de jugement Niveau de référence (2022) : à déterminer Niveau cible (2025) : à déterminer	Source des données : Rapports du Ministère de la Justice et rapport des Services pénitentiaires nationaux Fréquence de la collecte : Annuelle Source des données : Budget et rapports du Ministère des finances et de la planification ainsi que de l'administration fiscale nationale Fréquence de la collecte : Annuelle	Produit 1.1 : Des infrastructures pour la paix sont mises en place à tous les niveaux afin de réduire la violence de proximité, de renforcer la cohésion et de rationaliser les mécanismes de consolidation de la paix Indicateur 1.1.1 : Nombre d'organismes disposant de politiques, de stratégies et de plans d'action visant à coordonner les efforts nationaux et locaux de consolidation de la paix Niveau de référence (2022) : 3 Niveau cible (2025) : 12 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle Indicateur 1.1.2 : Résolution des conflits communautaires ou liés au climat a) Nombre de conflits communautaires ou liés au climat résolus par l'intermédiaire de mécanismes locaux Niveau de référence (2022) : 430 Niveau cible (2025) : 610 Sources des données : Rapports du comité pour la paix Fréquence de la collecte : Annuelle b) Pourcentage d'interventions lancées en temps voulu avec l'appui des systèmes d'alerte rapide soutenus par le PNUD Niveau de référence (2022) : 57 % Niveau cible (2025) : 75 %	Ministère de la consolidation de la paix, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, Police nationale et Ministère des questions du genre, de l'enfance et de la protection sociale Ministère de la jeunesse Bureau de la présidence juridictionnelle MINUSS Organismes des Nations Unies Union européenne Suède, République de Corée, Japon, Pays-Bas et Royaume-Uni Bureau des fonds d'affectation spéciale pluriparténaires Fonds pour la consolidation de la paix	Ressources ordinaires : 25 400 000 Autres ressources : 47 689 705
Dépenses publiques en proportion du budget approuvé, par secteur Niveau de référence (2022) : 8 % (échelle nationale)				
5 % (secteur de l'éducation) 1 % (secteur de la santé) 2 % (secteur des affaires sociales et humanitaires) Niveau cible (2025) : à déterminer				

*Indicateurs de réalisation,
niveaux de référence et niveaux
cibles*

*Source des données, fréquence
de la collecte, et entité responsable*

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)

*Principaux partenaires ou cadres
de partenariat*

*Montant indicatif
des ressources,
par réalisation
(en dollars des États-Unis)*

Sources des données : Base de données sur les systèmes d'alerte rapide

Fréquence de la collecte : Annuelle

Indicateur 1.1.3 : Nombre de personnes touchées par des conflits ayant bénéficié d'initiatives de cohésion sociale, ventilé par sexe

Niveau de référence (2022) : 36 372 hommes (18 913 femmes)

Niveau cible (2025) : 75 000 hommes (39 000 femmes)

Sources des données : Rapports de projets

Fréquence de la collecte : Annuelle

Indicateur 1.1.4 : Nombre d'ex-combattants et de personnes vulnérables réintégrés avec succès, ventilé par sexe

Niveau de référence (2022) : 0

Niveau cible (2025) : 2 000 (40 femmes)

Sources des données : Rapports de projets

Fréquence de la collecte : Annuelle

Produit 1.2 : Les femmes, les filles, les personnes handicapées et les rescapés de la violence sexuelle et fondée sur le genre ont plus largement accès à des services de justice et de sécurité équitables, efficaces et sensibles aux questions de genre

Indicateur 1.2.1 : Nombre d'actions soutenues dans le domaine de l'élaboration d'une constitution permanente sensible aux questions de genre

Niveau de référence (2022) : 39

Niveau cible (2025) : 69

Sources des données : Rapports de projets

Fréquence de la collecte : Annuelle

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Indicateur 1.2.2 : Nombre de mesures relatives à l'accès à la justice et à la sécurité prises dans le cadre des forums nationaux et fédéraux de coordination de l'état de droit Niveau de référence (2022) : à déterminer Niveau cible (2025) : 6 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.2.3 : Nombre de personnes défavorisées ayant pu accéder à la justice grâce aux mécanismes de réparation soutenus par le PNUD, y compris les mécanismes de justice transitionnelle Niveau de référence (2022) : 12 736 (3 184 femmes) Niveau cible (2025) : 17 236 (6 033 femmes) Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.2.4 : Nombre de comités inclusifs de relations entre la police et les communautés établis et rendus opérationnels avec le soutien du PNUD Niveau de référence (2022) : 121 Niveau cible (2025) : 151 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.2.5 : Nombre d'ex-détenus réintégrés avec succès, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 307 (15 femmes) Niveau cible (2025) : 457 (23 femmes) Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Produit 1.3 : Les ministères, départements et organismes nationaux et fédéraux, le Parlement et les institutions de transition sont renforcés aux fins d'une gouvernance efficace, transparente et à l'écoute		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Indicateur 1.3.1 : Proportion de membres du Parlement qui en jugent l'efficacité améliorée Niveau de référence (2022) : 0 % Niveau cible (2025) : 75 % Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.3.2 : Nombre de fonctionnaires et de parlementaires formés conformément aux nouveaux programmes soutenus par le PNUD Niveau de référence (2022) : 500 Niveau cible (2025) : 2 000 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.3.3 : Nombre de commissions parlementaires établies à l'échelle nationale et fédérale avec le soutien et la formation du PNUD Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 60 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.3.4 : Nombre de forums de gouverneurs organisés pour soutenir la gouvernance stratégique et la décentralisation Niveau de référence (2022) : 10 Niveau cible (2025) : 13 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Produit 1.4 : Les ministères, les départements et les organismes disposent des capacités ainsi que des cadres juridiques et réglementaires nécessaires pour améliorer l'administration fiscale, la diversification des recettes, l'exécution du budget et l'élaboration de rapports		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Indicateur 1.4.1 : Nombre de ministères, de départements et d'organismes disposant de cadres juridiques et réglementaires pour ce qui est de l'administration fiscale et des flux financiers illicites Niveau de référence (2022) : 4 Niveau cible (2025) : 11 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.4.2 : Nombre de ministères, de départements et d'organismes¹⁵ dotés de capacités renforcées¹⁶ en matière de recouvrement et de gestion des recettes Niveau cible (2025) : Capacité = 3 Niveau de référence (2022) : Capacité = 1 Niveau cible (2025) : Capacité = 3 Sources des données : Rapports de projet Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 1.4.3 : Nombre de ministères, de départements et d'organismes¹⁷ dotés de capacités améliorées¹⁸ en matière d'élaboration et d'exécution du budget Niveau de référence (2022) : Capacité = 0 Niveau cible (2025) : Capacité = 3 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		

¹⁵ 10 ministères, départements et organismes seront ciblés.

¹⁶ 0 = aucune capacité, 1 = capacité limitée, 2 = bonne capacité, 4 = capacité importante et durable.

¹⁷ 10 ministères, départements et organismes seront ciblés.

¹⁸ 0 = aucune capacité, 1 = capacité limitée, 2 = bonne capacité, 4 = capacité importante et durable.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
PRIORITÉ NATIONALE : Favoriser la stabilité macroéconomique et jeter les bases de la diversification de l'économie.				
1. RÉALISATION 2 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION : Les femmes et les hommes du Soudan du Sud, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables, sont les bénéficiaires et les acteurs d'un développement économique plus durable et inclusif accompagné d'une plus grande diversification économique, d'une meilleure adaptation aux changements climatiques et d'une résilience accrue aux chocs économiques				
RÉALISATION CORRESPONDANTE 2 DU PLAN STRATÉGIQUE : Ne laisser personne de côté, en mettant l'accent sur un accès équitable aux possibilités et sur une approche du pouvoir d'action des personnes et du développement humain fondée sur les droits humains				
Nombre de politiques et de directives mises en place pour améliorer ou mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national et le plan national d'adaptation dans le cadre de l'Accord de Paris Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 3	Source des données : Rapports du Ministère de l'environnement et du Ministère de l'agriculture et des forêts Fréquence de la collecte : Annuelle	Produit 2.1 : Les institutions de gouvernance économique et les capacités humaines sont renforcées pour que soit dirigé le programme de développement national Indicateur 2.1.1 : Les ministères, les départements et les organismes ont la capacité de diriger le processus de développement national a) Nombre de politiques économiques précédemment et nouvellement établies sur la base des recherches soutenues par le PNUD Niveau de référence (2022) : 5 Niveau cible (2025) : 11 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle	Ministère des finances et de la planification et Bureau national de statistique Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes Ministère des ressources en eau Ministère du commerce et de l'industrie Ministère du pétrole Ministère de l'environnement Organisations de la société civile MINUSS Organismes des Nations Unies FMI Japon, Norvège et Suède Banque africaine de développement Fonds vert pour le climat Fonds vert pour le climat	Ressources ordinaires : 10 000 000 Autres ressources : 20 974 848
Nombre de personnes recevant des services financiers et de création d'entreprise de la part de micro-entreprises et de petites entreprises soutenues par des programmes des Nations Unies, ventilé par sexe. Niveau de référence (2021) : 3 830 (1 184 hommes et 2 646 femmes) Niveau cible (2025) : 37 500 (15 000 hommes et 22 500 femmes)	Source des données : Rapports d'activité des organismes des Nations Unies Fréquence de la collecte : Annuelle	b) Les plans et les budgets nationaux et sectoriels sont élaborés chaque année. Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 2 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle c) Nombre d'États qui alignent leurs plans et leurs budgets sur la Stratégie nationale de développement révisée et le budget national Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 13 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Indicateur 2.1.2 : Le système national de coordination de l'aide est renforcé a) Nombre de rapports sur les flux de ressources dans le pays élaborés au moyen du système de gestion de l'information sur l'aide Niveau de référence (2022) : 1 Niveau cible (2025) : 4 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle b) Nombre de forums et de réunions de coordination organisés Niveau de référence (2022) : 2 Niveau cible (2025) : 15 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle c) Nombre de mesures institutionnelles adoptées pour lutter contre les flux financiers illicites et renforcer l'efficacité, la transparence et la responsabilité du financement du développement ainsi que de la mobilisation des ressources intérieures (indicateur 2.1.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources) Niveau de référence (2022) : 0 (Comité de contrôle de la gestion des finances publiques) Niveau cible (2025) : 2 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle d) Volume de ressources publiques et privées mobilisées en faveur des objectifs de développement durable (avec séparation des financements publics et privés) Niveau de référence (2022) : à déterminer Niveau cible (2025) : à déterminer Sources des données : Budget national Fréquence de la collecte : Annuelle		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Indicateur 2.1.3 : Une stratégie nationale de diversification économique est élaborée et mise en œuvre Niveau de référence (2022) : Non Niveau cible (2025) : Oui Sources des données : Rapports d'activité Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 2.1.4 : Le Bureau national de statistique est renforcé a) Nombre de rapports sur les données macroéconomiques produits avec le soutien du PNUD Niveau de référence (2022) : 4 Niveau cible (2025) : 6 Sources des données : Rapports macroéconomiques Fréquence de la collecte : Annuelle b) Nombre de membres du personnel du Bureau national de statistique disposant de meilleures capacités d'analyse, de gestion et de communication des données Niveau de référence (2022) : 15 Niveau cible (2025) : 100 Sources des données : Rapports d'activité Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Produit 2.2 : Les ministères, les départements, les organismes et les États sont en mesure de gérer, de protéger et de préserver les ressources naturelles ainsi que d'appliquer des solutions énergétiques propres		
		Indicateur 2.2.1 : Nombre de personnes bénéficiant directement d'initiatives de protection de la nature et d'utilisation durable des ressources, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 75 000 (35 000 femmes) Sources des données : Rapports du Ministère du pétrole Fréquence de la collecte : Annuelle		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Indicateur 2.2.2 : Nombre de membres de communautés ayant accès à une énergie propre, abordable et durable, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 30 000 Sources des données : Rapports du Ministère de l'énergie Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 2.2.3 : Nombre d'institutions publiques ayant bénéficié de solutions abordables permettant d'utiliser l'énergie avec efficacité Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 20 Sources des données : Rapports du Ministère de l'énergie Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Produit 2.3 : Les capacités productives des jeunes sont renforcées par l'intermédiaire de formations professionnelles, de services financiers, d'emplois et de possibilités d'activités génératrices de revenus		
		Indicateur 2.3.1 : Nombre de jeunes ayant trouvé un emploi grâce au soutien du PNUD, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 9 162 Niveau cible (2025) : 10 000 (60 % de femmes) Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 2.3.2 : Nombre de jeunes ayant bénéficié de formations professionnelles Niveau de référence (2022) : 12 015 Niveau cible (2025) : 50 000 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Produit 2.4 : Les objectifs commerciaux du pays sont favorables au secteur privé et aux marchés régionaux et mondiaux Indicateur 2.4.1 : Nombre de politiques et de réglementations élaborées pour soutenir la productivité, améliorer la compétitivité et faciliter l'accès aux marchés Niveau de référence (2022) : 1 Niveau cible (2025) : 2 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle Indicateur 2.4.2 : Nombre de mesures politiques élaborées et appliquées pour renforcer la participation à l'intégration régionale et favoriser l'accession à l'Organisation mondiale du commerce Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 5 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle Indicateur 2.4.3 : Nombre de microentreprises et de petites et moyennes entreprises soutenues par le PNUD Niveau de référence (2022) : 1 232 Niveau cible (2025) : 2 000 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
PRIORITÉ NATIONALE : Renforcer le soutien au secteur social afin de développer le capital humain et de protéger les populations vulnérables de manière à ne laisser personne de côté				
1. RÉALISATION 3 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION : Les enfants, les femmes et les hommes du Soudan du Sud, en particulier les jeunes et les groupes vulnérables, bénéficient d'une meilleure couverture de services sociaux et de protection sociale inclusifs, réactifs et de qualité				
RÉALISATION CORRESPONDANTE 2 DU PLAN STRATÉGIQUE : Ne laisser personne de côté, en mettant l'accent sur un accès équitable aux possibilités et sur une approche du pouvoir d'action des personnes et du développement humain fondée sur les droits humains				
Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000	Sources des données : Rapports annuel et d'examen	Produit 3.1 : Les prestations des services sanitaires nationaux sont améliorées par l'élargissement des services	Ministère de la santé	Ressources ordinaires : 4 200 000

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
personnes séronégatives, par sexe, par âge et par appartenance à un groupe de population à risque Niveau de référence (2022) : 1,1/1 000 (ventilation par sexe et par âge à effectuer) Niveau cible (2025) : à déterminer	du Ministère de la santé et du Fonds mondial Fréquence de la collecte : Annuelle	de lutte contre le VIH et la tuberculose ainsi que la construction de systèmes de santé résilients Indicateur 3.1.1 : Pourcentage de personnes atteintes de la tuberculose recensées et recevant un traitement pendant une période donnée Niveau de référence (2022) : 83 % Niveau cible (2025) : 85 % Sources des données : Rapports annuels du Ministère de la santé et du Fonds mondial Fréquence de la collecte : annuelle	Commission nationale de lutte contre le sida Organisations de la société civile Organismes des Nations Unies Fonds mondial	Autres ressources : 135 873 647
Nombre d'établissements de santé disposant d'une chaîne du froid en état de marche Niveau de référence (2022) : 881 (65 % des 1 350 établissements de santé) Niveau cible (2025) : 1 220 (90 % des 1 350 établissements de santé)	Source des données : Rapports d'activité du Ministère de la santé et du système d'information sanitaire, rapports sur le suivi de la chaîne du froid Fréquence de la collecte : Annuelle	Indicateur 3.1.2 : Accès à la prise en charge du VIH et aux services connexes a) Nombre de personnes recevant un traitement antirétroviral, ventilé par sexe. Niveau de référence (2022) : 47 541 (23 700 femmes) Niveau cible (2025) : 78 969 (39 484 femmes) Sources des données : Rapports annuels du Ministère de la santé et du Fonds mondial Fréquence de la collecte : Annuelle b) Pourcentage de personnes vivant avec le VIH qui suivent actuellement un traitement antirétroviral, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 28,5 % (50 % de femmes) Niveau cible (2025) : 41 % (50 % de femmes) Sources des données : Rapports annuels du Ministère de la santé et du Fonds mondial Fréquence de la collecte : Annuelle Indicateur 3.1.3 : Pourcentage de femmes séropositives ayant reçu un traitement antirétroviral pendant leur grossesse ou leur accouchement Niveau de référence (2022) : 43,5 % Niveau cible (2025) : 62,3 %		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Sources des données : Rapports annuels du Ministère de la santé et du Fonds mondial Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Produit 3.2 : La résilience des personnes rapatriées et des communautés touchées par des conflits est renforcée au moyen de filets de protection sociale, de mesures de gestion des risques de catastrophe et de mécanismes de retour et de réintégration durables		
		Indicateur 3.2.1 : Nombre de personnes touchées par des catastrophes bénéficiant de filets de protection sociale et d'initiatives de gestion des risques de catastrophe soutenus par le PNUD, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 1 750 (750 femmes) Niveau cible (2025) : 5 000 (2 000 femmes) Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 3.2.2 : Nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de rapatriés soutenus par le PNUD ayant réussi à se réintégrer, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 10 000 (5 000 femmes) Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Produit 3.3 : Les jeunes participent davantage à la réalisation des objectifs nationaux et continentaux de paix et de développement grâce au service national de la jeunesse et à YouthConnekt Africa (YCA)		
		Indicateur 3.3.1 : Le Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports dispose des capacités nécessaires pour diriger la mise en place du service national de la jeunesse a) Cadre politique et manuels de mise en œuvre du service national de la jeunesse élaborés et utilisés		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 2 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		b) Nombre de fonctionnaires du ministère formés pour administrer le service national de la jeunesse Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 10 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		c) Mécanismes d'administration efficace du service national de la jeunesse et de YCA établis Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 2 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 3.3.2 : Nombre de jeunes mobilisés et engagés en faveur d'initiatives relatives à la paix et au développement par l'intermédiaire du service national de la jeunesse et de YCA Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 4 000 (2 000 femmes) Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		

PRIORITÉ NATIONALE : Intégrer les questions de genre dans les politiques et les programmes et donner aux femmes et aux jeunes les moyens de jouer un rôle moteur dans la croissance et l'édification de la nation

1. RÉALISATION 4 DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION : Les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables disposent des moyens de revendiquer et d'exercer leurs droits politiques, économiques, sociaux, environnementaux et culturels

RÉALISATION CORRESPONDANTE 2 DU PLAN STRATÉGIQUE : Ne laisser personne de côté, en mettant l'accent sur un accès équitable aux possibilités et sur une approche du pouvoir d'action des personnes et du développement humain fondée sur les droits humains

État des cadres juridiques et politiques visant à favoriser et à faire respecter	Sources des données : Rapports d'activité du Ministère de la justice et de	Produit 4.1 : Les efforts d'analyse de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes sont renforcés et	Ministère de la jeunesse	Ressources ordinaires : 3 578 000
--	--	---	--------------------------	--

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
l'égalité et l'absence de discrimination fondée sur le sexe, l'âge ou le statut de handicap Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 4¹⁹ Proportion de sièges occupés par des femmes dans : a) les parlements nationaux ; b) les assemblées d'État et les fonctions ministérielles Niveau de référence (2022) : à déterminer Niveau cible (2025) : 35 %	l'Assemblée législative nationale provisoire Fréquence de la collecte : Annuelle Source des données : Analyse de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes éclairant le bilan commun de pays Fréquence de la collecte : Annuelle	bénéficient d'initiatives nationales et locales en matière de gouvernance et de développement Indicateur 4.1.1 : Nouvelle stratégie en matière de genre élaborée et mise en pratique par le bureau de pays Niveau de référence (2022) : Non Niveau cible (2025) : Oui Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle Indicateur 4.1.2 : Nombre de ministères, de départements et d'organismes intégrant les questions de genre dans leurs plans et programmes Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 7 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle Indicateur 4.1.3 : Nombre d'organisations de la société civile dirigées par des femmes et soutenues par le PNUD disposant de capacités renforcées à contribuer aux processus politiques, de consolidation de la paix et de développement Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 10²⁰ Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle Produit 4.2 : Les femmes et les jeunes disposent des moyens de participer aux processus décisionnels nationaux et locaux	Ministère des questions du genre, de l'enfance et de la protection sociale Ministère du travail Ministère du commerce et de l'industrie Organisations de la société civile Organismes des Nations Unies Suède, Japon et Pays-Bas	Autres ressources : 5 000 000

¹⁹ Loi contre la violence à l'égard des femmes, promulgation d'une loi sur le droit de la famille, politique nationale de la jeunesse, adoption du plan national d'adaptation accompagné d'un mécanisme de financement.

²⁰ Soit huit organisations dirigées par des femmes et deux organisations soutenues par des femmes.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Indicateur 4.2.1 : Nombre de personnes rescapées de la violence sexuelle et fondée sur le genre obtenant réparation de la part d'unités spécialisées soutenues par le PNUD ou du système judiciaire formel, ventilé par sexe Niveau de référence (2022) : 2 919 (70 % de femmes) Niveau cible (2025) : 3 519 (70 % de femmes) Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
		Indicateur 4.2.2 : Nombre de conditions remplies en vue de l'approbation d'un cadre pour la jeunesse, la paix et la sécurité Niveau de référence (2022) : 0 Niveau cible (2025) : 4 Sources des données : Rapports de projets Fréquence de la collecte : Annuelle		
Total				252 716 200